

● PETANQUE

Bianchi père et fils (Port-Boulet) s'imposent à Loudun

Il fallait être fort à Loudun car 100 doublettes venues de 5 départements et représentant 20 clubs, allaient en découdre sur les boulevards. Si les Deux-Sèvres faisaient figure de vainqueurs avec 3 équipes en quarts de finale, c'est finalement l'Indre-et-Loire qui se faire respecter. Excellente organisation des hommes du président François Cordaz.

Concours général. — Demi-finales : Delétang bat Cail; Bianchi bat Valente.

Finale : Bianchi (Port-Boulet) bat Delétang (Parthenay).

Concours consolante. — Demi-finales : Bruno bat Chaussebourg; Rusiewiez bat Sauvé.

Finale : Bruno (Périgueux) b. Rusiewiez (Montmidi).

Concours complémentaire. — Demi-finales : Croisé bat Vengerder; Merle bat Tranchant.

Finale : Croisé (Loudun) bat Merle (Cenon).

Baudet - Cail - Rouchereau (Montmidi) vainqueurs à l'A.S.L. Michelin

Beau succès de l'ASL Michelin puisque 65 triplettes vinrent disputer les 3 coupes mises en jeu. Parfaite organisation de la jeune et dynamique section de pétanque.

Concours général. — Demi-finales : Auvin bat Maurice; Cail bat Ballereau.

Finale : Cail (Montmidi) bat Auvin (Linazay).

Concours consolante. — Demi-finales : Boutry bat Perrochon; Angibert bat Bardin.

Finale : Boutry (Châteauneuf) bat Angibert (Loudun).

Concours complémentaire. — Demi-finales : Deverge bat David; Secouet bat Barbarin.

Finale : Deverge (Stade) bat Secouet (PTT).

Les résultats du concours d'Ingrandes

Beau succès pour le deuxième concours officiel de pétanque organisé samedi dernier par le Comité des Fêtes d'Ingrandes puisque 66 doublettes se sont affrontées pour disputer les trois superbes coupes mises en jeu.

Voici les résultats :

Général. — Demi-finales : Croise bat Legall et Rolly bat Floch.

Finale : Rolly (Montmidi) bat Croise (Loudun) 13 à 12.

Consolante. — Baudet (Montmidi) bat Maumont (Châteauneuf).

Complémentaire. — Angibert (Loudun) bat Liégeois (Poitiers).

● PETANQUE

Ballereau - Eloc'h (Pétanque Châtelleraudaise)

vainqueurs à Antran

Sur la pce d'Antran, 69 doublettes se sont disputées les trois coupes mises en jeu par le café Lorenceau. La Pétanque Châtelleraudaise se tailla la part du lion, car elle triompha au général et en consolante.

Concours général. — Demi-finale : Violet bat Bernard; Ballereau bat Bourdeau.

Finale : Ballereau (Pétanque Châtelleraudaise) bat Violet (St-Martin).

Concours consolante. — Demi-finale : Maitre bat Charpentier; Ribardière bat Lebeau.

Finale : non disputée, deux équipes de la Pétanque Châtelleraudaise en finale.

Concours complémentaire. — Demi-finale : Rossard (Châteauneuf) bat Gervais (Vendeuvre); Leday (Châteauneuf) bat Nunès (Loudun).

Finale : Leday bat Rossard.

L'Amicale Pétanque de Châteauneuf victorieuse à Beauregard et à Cenon

Malgré la pluie, c'est 72 doublettes qui disputèrent les trois coupes mises en jeu par le club de Beauregard.

Concours général. — Demi-finale : Boutry bat Pineau; Patricia bat Bernier.

Finale non disputée, deux équipes de Châteauneuf face à face.

(*)

61 doublettes étaient à Cenon pour prendre leur revanche de la veille, mais Maumont-Andrault (enfin) ne laissèrent à personne le loisir de s'adjuger la victoire.

Concours général. — Demi-finale : Maumont bat Angibert, Croisé bat Ballereau.

Finale : Maumont (Châteauneuf) bat Croisé (Loudun).

Pétanque lussacoise

Résultats du concours disputé par 51 doublettes :

Concours général. — Demi-finale : Touron bat Royer; Eprinchard bat Lefort.

Finale : Touron (Civray) bat Eprinchard (Le Grand Breuil).

Consolante. — Demi-finale : Abrioux bat Bourgouin; Daviaud bat Perroteau.

Finale : Daviaud (Saint-Savin) bat Abrioux (Chauvigny).

Complémentaire. — Finale : Chasseport (ASPTT) bat Souldard (Lussac).

ALAIN RIDEAU

maître joueur

du Pétanque-Club Isloise

Place de la Gare, 36 joueurs se sont disputés le titre de maître-joueur local :

Demi-finale : Félix bat Messrine; Rideau bat Georget L.

Finale : Rideau bat Félix.

La concrétisation est donc revenue à un nouvel élégant : Rideau Alain.

La médaille revenant au meilleur junior a été attribuée à Georget Laurent, tandis que celle offerte à la meilleure dame à Mme Bégin.

La journée s'est terminée par le banquet annuel au café du « Bon coin ».